

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2015 – 05 - 14

Séance du 12 mai 2015

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

L'an deux mille quinze, le douze mai,

Représentés : 5

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT,
VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON, LE VAN DA.

**DIRECTION REGIONALE
DES
AFFAIRES CULTURELLES**

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, CIDALE,
GIACALONE, LALESART, LEITE, MANFREDI, MOTUS-
JAQUIER, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TROGNO, VIDAL,
Messieurs, BUONCRISTIANI, CATTALUI, GIULIANO,
GUEGUEN, SAOUT, SERRE, VALENTIN

**BIBLIOTHEQUE
MIREILLE DURAND**

Etaient représentés :

**DEMANDES
D'AIDES FINANCIERES**

Conseillers Municipaux : Madame Angèle BERTOIA (procuration à
Madame Andrée SAMAT), Messieurs Jean-Luc BERNARD
(procuration à Madame Elisabeth LALESART), Pierre LUCIANO
(procuration à Madame Sabine GIACALONE), Dominique
OLIVIER (procuration à Monsieur Philippe SERRE), Jean-Paul
ROCHE (procuration à Monsieur Antoine BAGNO)

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Madame Sabine GIACALONE,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20150512-DEL20150514-DE
Date de télétransmission : 13/05/2015
Date de réception préfecture : 13/05/2015

Située en cœur de village, à proximité des espaces culturels et des établissements scolaires, la bibliothèque municipale *Mireille DURAND* a vocation à être un véritable lieu de vie, et à proposer une offre élargie de services adaptés aux nouvelles pratiques culturelles et de lecture.

La Commune entend donner à cet équipement toute sa dimension par la recherche de nouveaux publics, la mise en valeur des collections, le développement d'animations et des partenariats.

Pour répondre aux nouveaux enjeux de la lecture publique et aux besoins de la population, la Commune de Saint Cyr sur Mer a déjà engagé la rénovation de sa bibliothèque (agrandissement, mise aux normes), le réaménagement de la bibliothèque (ouverture et modularité des espaces, lieux de convivialité), l'équipement en matériel numérique (tablettes numérique, espace multimédia, écrans TV...) et le renouvellement partiel des collections.

Fort de cette dynamique, la Commune souhaite poursuivre son action de promotion de la lecture publique, en réaffirmant la mission fondamentale de la bibliothèque comme lien social et lieu d'accueil intergénérationnel favorisant la connaissance, le respect et l'échange culturel. Cette mission se décline autour de plusieurs projets pour 2015 :

- *Mobilier et signalétique :*
 - Mettre en place des actions hors les murs, notamment lors de la fête nationale du livre pour la jeunesse, qui aura lieu pour la première fois cet été et acquérir le mobilier indispensable,
 - Améliorer la lisibilité et la visibilité de la bibliothèque contribuant au rayonnement de l'établissement, grâce à une signalétique plus performante.

- *Ressources numériques :*
 - Proposer des services de ressources numériques donnant accès sur place ou à distance à des livres numériques interactifs pour les enfants, à plus de 600 titres de presse en ligne, et à une plateforme de cours de langues, d'informatique, de soutien scolaire...
 - Proposer des actions de sensibilisation réalisées par le Centre de création « arts et cultures numériques » *le Zinc*, en 2015 et 2016, avec une session de formation du personnel de la bibliothèque.

- *Collections :*

Renforcer les collections de livres et multimédia en adéquation avec les attentes de la population et l'évolution de la société actuelle, comprenant notamment des collections imprimés et multimédia autour du numérique et surtout une petite collection de jeux de société culturels (jeux réalisés par des illustrateurs, jeux de culture générale) qui pourra également être exploitée à destination des écoles.

Ces projets sont inscrits au Budget Primitif 2015 de la Commune et seront poursuivis en 2016 pour un montant global estimé à 20 500 € H.T.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée Communale de solliciter une subvention la plus élevée possible auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Adopte l'exposé qui précède,

Décide de solliciter une subvention la plus élevée possible auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY